

# Petite histoire des minima sociaux<sup>1</sup>

Périodes	<p><b>1945-1988</b></p> <p><b>Les premières allocations ciblées</b></p>
Présidences	<p>C. de Gaulle, G. Pompidou, V. Giscard d'Estaing et F. Mitterrand</p>
Contextes	<p><b>1970</b> • 17,9% de la population française vit en dessous du seuil de pauvreté<sup>2</sup>.</p> <p><b>1946</b> • Le préambule de la Constitution précise le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi (art. 11).</p> <p><b>Hiver 1954</b> • L'appel de l'abbé Pierre met en lumière le mal-logement, appelant à « l'insurrection de la bonté ».</p> <p><b>Fin 1970-1980</b> • Crise économique, les inégalités sociales s'aggravent, la tendance à la baisse de la pauvreté s'arrête, de « nouveaux pauvres » apparaissent dans la population.</p>
Plans, programmes et politiques	<p><b>1945</b> • Création de la sécurité sociale.</p> <p><b>1956-1957</b> • Création des allocations supplémentaires de vieillesse et d'invalidité.</p> <p><b>1971</b> • René Lenoir remet à l'agenda politique la question de l'exclusion.</p> <p><b>1975</b> • Création de l'allocation adulte handicapé (AAH).</p> <p><b>1987</b> • Rapport <i>Grande pauvreté et précarité économique et sociale</i>, dit « Wresinski » au Conseil économique et social (CSE) met à l'agenda politique la lutte contre la très grande pauvreté.</p>
Doctrines et verbatims	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Depuis le <sup>xix</sup><sup>e</sup>, tendance persistante à diviser le monde des pauvres entre les « bons » et les « mauvais » (aptés au travail) ; les politiques ciblées visent ceux qui font la preuve de leur incapacité au travail.</li> <li>• Les droits sociaux créés sont liés au travail, le salariat est la forme d'intégration dominante. La charité est considérée comme principal recours contre la pauvreté.</li> <li>• À partir des années 1980 : l'État s'efforce de gérer l'urgence sociale en réponse à la « nouvelle pauvreté », sans véritable plan d'ensemble.</li> </ul>
Expérimentations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des communes, avant l'État, mettent en œuvre des dispositifs locaux de protection qui nourrissent les rapports préfigurant le RMI : Besançon, Rennes, Nantes, Nîmes, Chenôve, Charleville-Mézières, Belfort et Grande-Synthe.</li> </ul>

1. Frise réalisée à la suite d'un atelier collectif, février 2023, avec La 27<sup>e</sup> Région et AequitaZ ; <https://www.la27eregion.fr/il-etait-une-fois-la-petite-histoire-des-grandes-politiques-publiques/>

2. L'essentiel sur... la pauvreté, note, 2023, Insee.

## 1988-2007

### Face au chômage de masse, du RMI au RSA

F. Mitterrand et J. Chirac

**1990** • 13,8 % de la population vit française en dessous du seuil de pauvreté<sup>2</sup>.

**Années 1990-2000** • Crise économique, explosion du chômage et hausse du nombre de familles monoparentales, paupérisation des jeunes.

Détérioration structurelle du marché du travail et tournant vers une politique de rigueur : marché du travail flexibilisé, développement des contrats courts, etc.

**1988** • Création du revenu minimum d'insertion (RMI) voté à l'a quasi-unanimité de l'Assemblée nationale.

**1991** • Création de la contribution sociale généralisée (CSG) pour diversifier le financement de la protection sociale française.

**1998** • Loi globale contre l'exclusion fait de la lutte contre les exclusions « un impératif national [...] et une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la nation ».

**2001** • Création de la prime pour l'emploi.

**2004** • Transfert de la compétence du financement du RMI vers les départements.

**2005** • Rapport d'activités de Martin Hirsch, prône une remise à plat totale des aides.

- « Nous avons fait le choix de construire une société où tout est organisé autour de la notion de travail. Si elle faillit à ses capacités de donner du travail à tous, alors n'a-t-elle pas l'obligation de fournir un revenu décent à ses membres ? » (J.-C. Boulard, rapporteur du projet de loi à l'Assemblée nationale).
- Unanimité politique sur la forme, mais finalités différentes : entre retour à l'emploi (droite) et garanti d'un revenu minimum (gauche).
- L'allocation RMI est à la charge de l'État, les actions d'insertion à la charge des départements.

Périodes	<b>2007-2016</b> <b>Le RSA</b>
Présidences	N. Sarkozy et F. Hollande
Contextes	<p><b>2007</b> • 13,4 % de la population française vit en dessous du seuil de pauvreté<sup>2</sup>.</p> <p><b>2008</b> • Crise financière et économique qui entraîne une augmentation du chômage de longue durée et une précarisation accrue de l'emploi.</p> <p><b>À partir de 2011</b> • Plusieurs études démontrent l'ampleur du non-recours au revenu de solidarité active (RSA) (autour de 34 %).</p>
Plans, programmes et politiques	<p><b>2007</b> • Création et généralisation du RSA.</p> <p><b>2016</b> • Rapport <i>Repenser les minima sociaux : vers une couverture socle commune</i>, dit « Sirugue », préconise la simplification des minima sociaux.</p> <p><b>2017</b> • Rapport du CESE <i>Poursuivre résolument la lutte contre la grande pauvreté</i> préconise une accessibilité à partir de 18 ans, un meilleur accompagnement à l'emploi et une simplification des dispositifs.</p>
Doctrines et verbatims	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutter contre l'assistanat et les trappes à inaktivités.</li> <li>• « L'assistanat paie davantage que le travail [...], on décourage celui qui veut travailler » (N. Sarkozy).</li> <li>• Individualisation du traitement de la question sociale, mais pas de l'allocation.</li> <li>• Passage du RMI au RSA incarne l'évolution d'une politique de lutte contre la pauvreté à une politique de retour à l'emploi. Le RSA est présenté comme un revenu complémentaire à l'activité dans un objectif d'incitation au travail.</li> </ul>
Expérimentations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RSA : présenté comme première expérimentation nationale de grande ampleur menée en France, pour guider les décisions publiques et évaluer les potentiels effets positifs de la réforme avant son instauration.</li> </ul>

2. *L'essentiel sur... la pauvreté*, note, 2023, Insee.

## 2016 jusqu'à aujourd'hui

### Débats contemporains : réformer/expérimenter

F. Hollande et E. Macron

**2017** • 14,1 % de la population française vit en dessous du seuil de pauvreté<sup>2</sup>.

**2016** • Le tribunal administratif juge illégale la décision du département du Haut-Rhin d'obliger les allocataires du RSA à sept heures de bénévolat hebdomadaire.

**2017** • Premiers débats sur le revenu universel dans la campagne présidentielle.

**2018** • Mouvement des Gilets jaunes.

**2020** • Crise sanitaire du covid-19.

**2018** • Contrats de Cahors.

**2019** • Concertation sur le projet de revenu universel d'activité visant la fusion entre le RSA, les aides personnalisées au logement (APL) et la prime d'activité.

**2022** • Rapport Lengart sur le revenu universel d'activité.

**2023** • Le Gouvernement lance une expérimentation nationale de quinze à vingt heures d'activité pour les allocataires du RSA.

- Un droit à expérimenter sur les territoires.
- « Un pognon de dingue » (E. Macron) : remise en question de l'efficacité de l'aide sociale face à son coût.
- Un système d'assurance-chômage pas assez incitatif au retour à l'emploi.
- Les bénéficiaires de minima sociaux sont insuffisamment accompagnés vers l'emploi ou vers la formation professionnelle.
- Vers le RSA conditionné.

**2016** • Territoire zéro chômeur longue durée (TZCLD) lancé par ATD Quart-Monde, le Secours catholique, Emmaüs France, Le Pacte civique et la Fédération des acteurs de la solidarité.

**2019** • Instauration d'un minimum social garanti à Grande-Synthe. D'autres projets voient le jour à Seclin, Pont-de-Claix, dans la métropole de Lyon, à Arcueil, etc.

- Proposition de loi d'expérimentation d'un revenu de base dans des départements. Un revenu de base est expérimenté en Gironde depuis 2016. 24 départements socialistes se déclarent volontaires pour expérimenter également.

**2022** • Expérimentation recentraliser le financement du RSA en Seine-Saint-Denis.

**2023** • 18 départements volontaires pour expérimenter le conditionnement du versement du RSA et lancement de l'expérimentation zéro non-recours dans 10 territoires avec le versement automatique de certaines prestations sociales.